



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, mardi 28 mai 2019

Les Offices Publics de l'Habitat, opérateurs publics de proximité, signent une charte d'engagement avec les associations nationales d'élus

Réunis au Mans, le 24 mai 2019, à l'occasion de l'assemblée générale de la FOPH, l'AdCF, l'ADF, l'AMF, France urbaine, Villes de France et la Fédération des Offices Publics de l'Habitat ont signé **une charte d'engagement¹ des offices au service des territoires et des élus**.

Pourquoi cette charte d'engagement des offices vers les collectivités locales ?

Par cette charte, les offices HLM souhaitent réaffirmer leur place, leur positionnement, **leur ancrage local fort dans les territoires**. Ils y rappellent leur pertinence en tant qu'**outils locaux dédiés au logement social public** dans un contexte d'évolution du tissu des organismes HLM et de sortie du Grand Débat National où les sujets de l'accès aux services publics et de la proximité ont été fortement interrogés.

Quelles réponses de proximité apportent-ils, dans une logique de différenciation, au service des habitants, des collectivités locales et de leurs groupements, des élus ?

La charte d'engagement rappelle la priorité donnée par les OPH à la proximité et à la qualité de service, au renouvellement urbain et aux opérations « cœur de ville », à l'innovation par de nouveaux services et produits au bénéfice des habitants, qu'ils soient jeunes actifs, travailleurs précaires, étudiants, personnes en situation de handicap, seniors... Elle précise aussi une capacité d'actions élargie des offices au service des collectivités locales : construction et gestion d'équipements publics pour assurer notamment le maintien ou l'installation de services de proximité essentiels aux habitants, études d'ingénierie urbaine, opérations d'aménagement...

Cette charte, qui sera déclinée par les Offices Publics de l'Habitat en tenant compte de la diversité des besoins et des territoires, réaffirme leur place déterminante aux côtés des élus au service du logement social public.

Pour Marcel Rogemont, président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat : « **Les Offices Publics de l'Habitat sont les partenaires privilégiés des collectivités locales pour une mise en œuvre efficace du service public du logement.** »

¹ La charte d'engagement est disponible sur www.foph.fr

À propos de l'Assemblée des communautés de France (AdCF)

L'Assemblée des communautés de France est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Créée en 1989, l'AdCF assure la représentation des communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles, auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, et développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.

Contact Presse : Sandrine Guirado s.guirado@adcf.asso.fr - 01 55 04 88 13

À propos de l'Assemblée des Départements de France (ADF)

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements. Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux. www.departements.fr

Contact Presse : Directrice de la Communication : Sophie Le Mouel sophie.lemouel@departements.fr

À propos de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : respect des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, relai des attentes et des préoccupations des élus du bloc communal et de leurs équipes.

Plus de 34 000 adhérents, maires et des présidents d'intercommunalité, lui assurent légitimité et représentativité. www.amf.asso.fr

Contact Presse : Chef du service de la communication et des partenariats : Marie-Hélène Galin marie-helene.galin@amf.asso.fr

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH)

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 237 offices (au 01.01.2019). Les OPH sont des organismes d'Hlm, dont le parc immobilier de 2,4 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes.

Les Offices Publics de l'Habitat sont des Établissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial (EPIC) rattachés à des collectivités territoriales (communes ou départements) ou à leurs groupements (EPCI).

La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, financier et technique. <https://www.foph.fr>

Contact Presse : Responsable de la communication et des relations institutionnelles : Axelle Lebigot-Dymon
a.lebigot-dymon@foph.fr - 01 40 75 78 29

À propos de France urbaine

Seule association nationale regroupant à la fois les grandes villes et les grandes intercommunalités que sont les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les établissements publics territoriaux franciliens, France urbaine compte 104 membres de toutes tendances politiques, soit plus de 2 000 communes dans lesquelles réside près de la moitié de la population française.

Présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, France urbaine a pour objectif de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens.

Dans un dialogue permanent avec l'État, l'association participe pleinement à la structuration du monde urbain dans notre pays et à l'attractivité de tout son territoire. Elle défend une « Alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine effectivité des politiques publiques.

Contact Presse : Responsable de la communication : Benoît Cormier b.cormier@franceurbaine.org – 06 40 86 45 38

À propos de Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille de 10 000 à 100 000 habitants et leurs EPCI qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Contact Presse : Conseiller : Bastien Régnier bastien.regnier@villesdefrance.fr – 06 45 50 45 44